

# comment ça marche ?

## Comment fonctionne un Village d'Enfants et d'Adolescents ?

Le nombre croissant d'appels à projet et d'ouvertures de Villages d'Enfants et d'Adolescents à la Fondation est l'occasion de revenir sur le fonctionnement quotidien des Villages ACTION ENFANCE.

### L'ÉQUIPE D'UN VILLAGE D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS



- 36 éducatrices/teurs familiaux
- Cadres : 1 directrice/teur, 2 chefs de service, 1 psychologue
- Équipe administrative : 1 secrétaire, 1 comptable
- Équipe technique : 1 technicien(ne) d'entretien et de maintenance, agents de service (2,5 équivalents temps plein)



### Les enfants accueillis dans un Village

Un Village d'Enfants et d'Adolescents accueille 54 enfants âgés de 0 à 18 ans, tout au long de l'année, 24 h/24. Confiés par l'Aide sociale à l'enfance (ASE), frères et sœurs grandissent ensemble, dans la même maison, lorsque la qualité des liens le permet. En règle générale, chaque enfant dispose de sa propre chambre.

Un Village d'Enfants et d'Adolescents compte dix maisons : neuf pour les enfants, une grande pour les activités communes et les services administratifs. Chaque maison accueille six enfants accompagnés, jour après jour, par quatre éducatrices/teurs familiaux.



### Les équipes présentes au quotidien

Chaque jour, deux éducatrices/teurs familiaux sont présents auprès des enfants : une personne en temps continu, de jour comme de nuit, la seconde en renfort durant la journée. Ils pourvoient avec professionnalisme et affection au quotidien des enfants : lever, courses, repas, conduites à l'école, suivi de la situation avec l'ASE, devoirs, coucher...

Une équipe d'encadrement éducatif, de personnels administratifs et techniques, renforce le travail des éducatrices/teurs dans leur mission auprès des enfants.



### Une implantation locale

Le Village d'Enfants et d'Adolescents est un acteur de la vie locale. Il est implanté dans une commune, participe à la vie publique et génère de l'activité : emploi, courses et achats, scolarisation des enfants dans les établissements proches, recours aux services de santé, participation à la vie sociale et sportive...

Il est également impliqué dans la protection de l'environnement : constructions écoresponsables, démarches de tri, de consommation alimentaire, choix des équipements...



### Des partenaires incontournables

**Protection de l'enfance** : l'équipe du Village est en lien étroit avec les services de l'Aide sociale à l'enfance du Département et avec le juge des enfants, pour le suivi de chaque situation qui lui est confiée.

**Financement** : le Village d'Enfants et d'Adolescents et le siège de la Fondation sont également en lien avec les services de tarification du Département : pour chaque journée d'accueil, le Village perçoit un « prix de journée » par enfant confié qui couvre ses charges de fonctionnement.

Des donateurs privés – particuliers et entreprises – contribuent également à l'accueil des jeunes en participant aux investissements et en finançant des prestations qui dépassent les budgets publics.

## UN VILLAGE OUVERT SUR L'EXTÉRIEUR



### Scolarité

Les enfants sont scolarisés dans les écoles, collèges, lycées et centres d'apprentissage des environs. Lorsqu'ils ont besoin d'une scolarité adaptée ou en lien avec un handicap, ils intègrent des classes (CLIS, ULIS) ou des établissements (IME, ITEP) qui répondent à leurs besoins.

### Loisirs

Les enfants sont inscrits à des activités en dehors du Village : associations sportives, culturelles, conservatoire...

### Soins

Le Village d'Enfants et d'Adolescents a recours à l'ensemble des structures de soin nécessaires à la bonne prise en charge de chaque enfant.

### Ouverture au monde

Divers partenaires interviennent afin de proposer aux enfants des liens, des découvertes, des expériences qui permettent de grandir : associations de parrainage, entreprises partenaires proposant des stages...

## LES LIENS FAMILIAUX, SOCIAUX ET AMICAUX



### Les parents, les familles

Certains enfants ont la possibilité de voir leurs parents ou de dormir chez eux régulièrement, d'autres seulement de temps en temps, d'autres jamais. Décidées par le Juge, les visites des parents peuvent avoir lieu chez eux, en extérieur médiatisé ou au sein du Village, dans des espaces de rencontres dédiés et chaleureux, où l'on peut cuisiner, partager un repas, jouer.

### Les amitiés

Les équipes font en sorte d'inviter les amis des enfants à venir goûter au Village, d'organiser des anniversaires, mais aussi de permettre aux jeunes de participer à des fêtes, d'aller dormir chez leurs camarades...

### Les activités extra-scolaires

Sportives ou culturelles, annuelles ou pour les vacances, elles favorisent l'épanouissement et les nouvelles rencontres.